



Rue du Général Leclerc du 16 janvier au 12 mai 2023

Mardi 13 décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

La Ville d'Obernai et la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile mènent un ambitieux programme de création d'itinéraires cyclables dont les travaux ont été engagés en 2022 et se poursuivront jusqu'en 2025.

4,4 km de voirie vont être remaniés afin d'y intégrer des pistes cyclables qui permettront un cheminement fluide et sécurisé à tous les usagers et réviser tout ou partie des réseaux d'assainissement et d'eau potable.

Les axes « rue du Maréchal Juin », « Avenue des Charmes » et « rue du Maréchal Koenig » sont désormais finalisés. **A partir du 16 janvier 2023, les travaux concerneront la rue du Général Leclerc (entre la rue du Foyer et la sortie de ville en direction de Bischoffsheim).**

L'accès à votre domicile ou à votre local d'activité restera évidemment possible à tout moment :

- **La circulation sera maintenue** sur la rue du Général Leclerc pendant toute la durée des travaux, **dans le sens Obernai-Bischoffsheim.**
- **Le sens de circulation Bischoffsheim-Obernai sera dévié par la rue du Thal et la rue de la Colline.**
- Les entreprises mobiliseront **des moyens humains particulièrement importants** afin de restituer en double sens le plus rapidement possible le tronçon entre la rue du Foyer et la rue de Pully.
- L'ensemble de la rue du Général Leclerc sera réaménagé pour le **12 mai 2023** (sauf tapis définitif de chaussée).

La pose des enrobés définitifs de chaussée interviendra au cours de l'été 2023. Une déviation des flux spécifique sur une période d'environ 2 semaines fera l'objet d'une information complémentaire.

En espérant que ces aménagements vous donneront après réalisation entière satisfaction, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

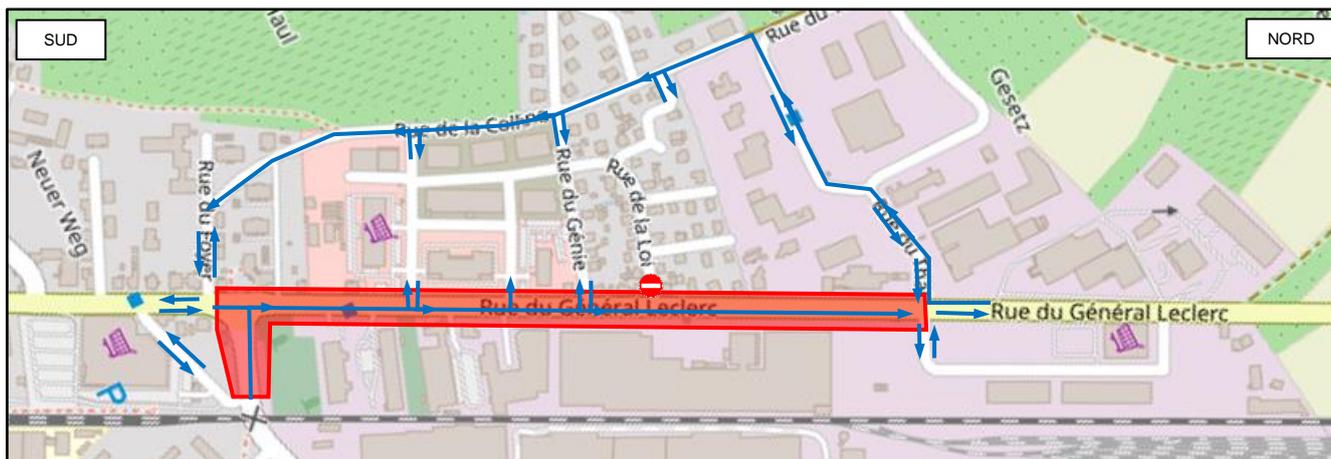
Cordialement



Bernard FISCHER

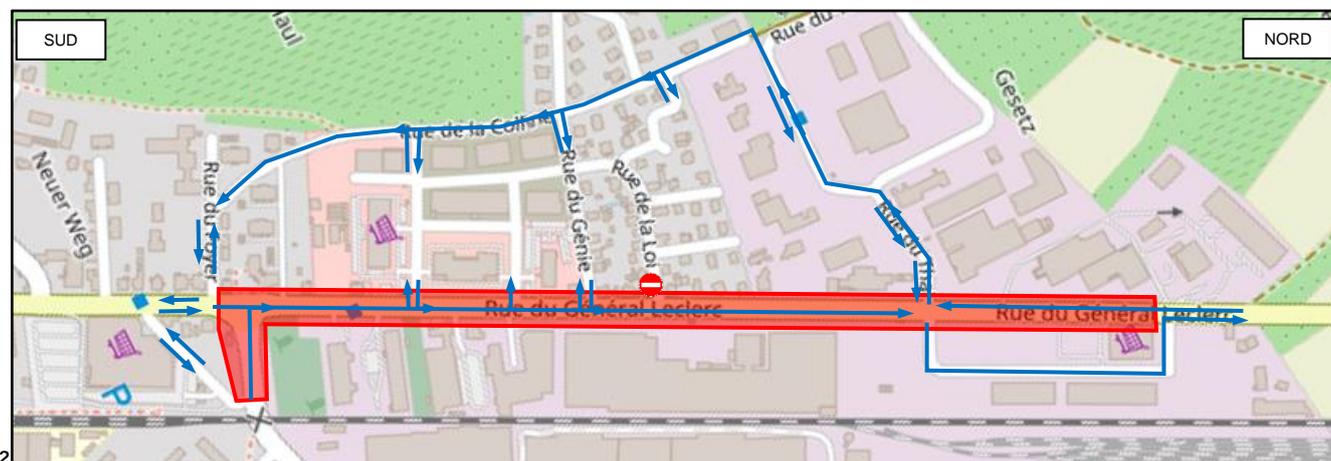
Maire de la Ville d'Obernai
Conseiller Régional

Phase 1 : de mi-janvier à mi-février 2023



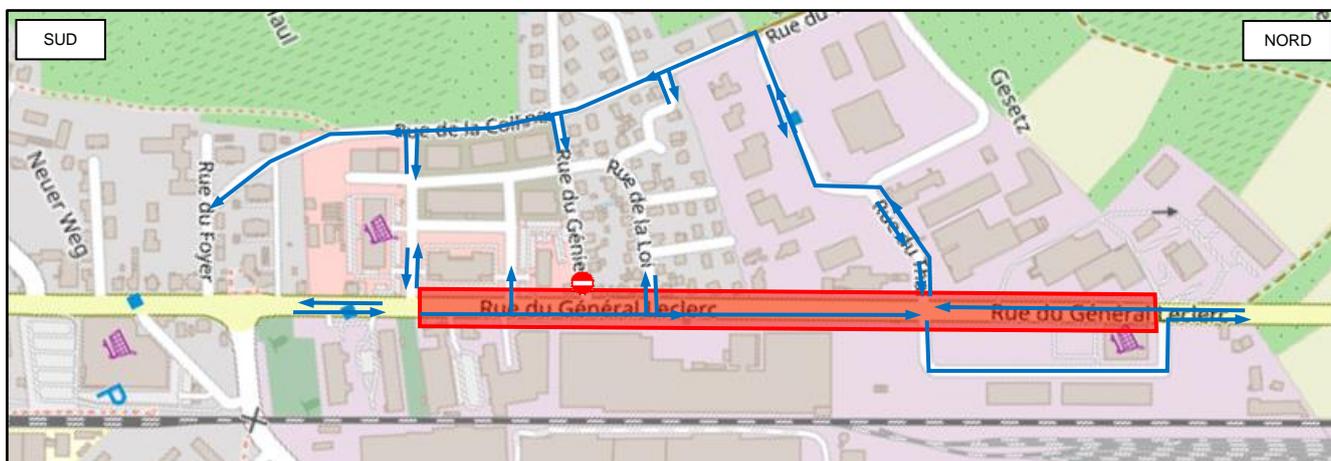
- Rue du Général Leclerc circulaire uniquement dans le sens sud-nord, circulation dans le sens nord-sud déviée par la rue de la Colline
- Accès de la rue de la Loi par la rue du Général Leclerc barré
- Ancien tracé de la rue des Bonnes Gens rouvert à la circulation jusqu'à la rue du Général Leclerc

Phase 2 : de mi-février à mi-mars 2023



- Contraintes identiques à la phase 1, avec extension des travaux devant la Divinale. Entre la rue du Thal et la sortie de ville, rue du Général Leclerc circulaire uniquement dans le sens nord-sud, circulation dans le sens sud-nord déviée par la rue de la Divinale.

Phase 3 : de mi-mars à mi-mai 2023



- Contraintes identiques à la phase 2, avec réduction des travaux côté sud. Entre la rue du Foyer et la rue de Pully, rue du Général Leclerc circulaire normalement.
- Accès de la rue de la Loi par la rue du Général Leclerc rouvert, accès de la rue du Génie par la rue du Général Leclerc barré.